



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 30 MARS 2010**

**Important : ce bulletin doit être renvoyé à l'agence de voyage indiquée dans le programme ou dans les conditions générales**

VOYAGE SOUHAITÉ :  DISNEYLAND  MARINELAND  FUTUROSCOPE  MARCHES DE NOEL

NOM de l'adhérent : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ E-mail : .....@.....

Collectivité : .....

**LISTE DES INSCRITS**

*Merci de préciser la date de naissance pour les enfants et de préciser si un autre participant est adhérent au COS 38*

1. NOM Prénom (Adhérent) : .....
2. NOM Prénom : ..... Date Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
3. NOM Prénom : ..... Date Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
4. NOM Prénom : ..... Date Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_
5. NOM Prénom : ..... Date Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**TYPE ET NOMBRE DE CHAMBRES**

- Chambre double : .....  Chambre twin (2 lits séparés): .....
- Chambre triple : .....  Chambre quadruple : .....
- Chambre seule (supplément obligatoire)
- Chambre à partager
- Je m'inscris seul(e), mais donne mon accord pour partager une chambre. *(Toute demande d'inscription individuelle est susceptible de ne pas pouvoir partager une chambre twin avec un participant et de ce fait, avec son accord, l'adhérent se verra inscrit en chambre individuelle avec le supplément)*
- Je m'inscris seul(e), mais souhaite partager ma chambre avec la personne suivante :
- ..... Collectivité : .....

**LIEU DE DEPART SOUHAITÉ**

- GRENOBLE  VOIRON
- VIENNE  BOURGOIN JALLIEU

**GROUPES FAMILLES**

Je souhaite voyager avec la famille : .....

**Joindre avec ce bulletin d'inscription un acompte de 30% du prix du séjour et la copie du livret de famille si vous partez avec vos enfants.**

**Vous recevrez une confirmation d'inscription au 16 avril pour Disneyland, au 30 avril pour Marineland et au 3 mai pour le Futuroscope et les Marchés de Noël avec le solde à régler un mois avant le départ (il n'y aura pas de rappel). La convocation vous sera transmise 10 jours avant le départ.**

**L'assurance annulation est comprise dans le prix des séjours organisés par le Comité des Oeuvres Sociales.**